

LE DISCOURS SYNDICAL EN TUNISIE À LA VEILLE DU 26 JANVIER 1978 : L'ÉLAN SUSPENDU

L'UGTT ET LE POUVOIR : UNE ALLIANCE CONFLICTUELLE

Depuis sa fondation dans le tumultueux après-guerre, l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT) (1) a été souvent le creuset de la revendication et de la contestation sociales et politiques. Dès les premières années de l'indépendance, une alliance liait l'organisation syndicale au Parti Destourien. Mais l'alliance n'excluait pas les heurts, nombreux à l'époque et signes de l'existence d'une marge de liberté syndicale. Toutefois, l'UGTT a perdu l'initiative sur le plan social, plus particulièrement pendant une période de 6 ans (1964-1970) au cours de laquelle le parti au pouvoir, devenu Parti Socialiste Destourien (PSD), a renforcé son emprise sur le pays par la domestication des organisations nationales (l'UGTT, l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat — UTICA — et l'Union Générale des Etudiants Tunisiens — UGET...) ainsi que l'adoption d'une politique inspirée pourtant « du plan de développement économique et social » émanant du 6^e Congrès de l'UGTT et visant la transformation radicale de la société. Il faut cependant noter que les germes de cette domestication sont contenus dans le rapport économique de ce 6^e Congrès. L'entreprise de développement, lit-on dans la préface rédigée par Ahmed Ben Salah, doit être « menée par une force politique unifiée » (2). Mais l'UGTT retrouve son rôle sur le plan national après la crise que connut le pays dans les années 69 et 70 et l'arrêt brutal de la politique de collectivisation menée par Ahmed Ben Salah (3).

(1) Pour l'UGTT cf. BENHAMIDA (A.), *Le syndicalisme tunisien de la deuxième guerre mondiale à l'autonomie interne de la Tunisie*, Thèse de 3^e cycle, 1978, ronéo.

(2) 6^e Congrès de l'UGTT — 20-23 septembre 1956. *Rapport économique*, Tunis, p. 5.

(3) Ahmed Ben Salah, secrétaire général de l'UGTT en 1956, était le promoteur de l'expérience tunisienne de développement planifié et dirigé par l'Etat (1962-1969). Au moment de son éviction il était à la tête d'un département hypertrophié groupant l'Economie, le Plan, les Finances et l'Agriculture. Il était également secrétaire d'Etat (ministre) à l'Education Nationale.

Concernant cette expérience de développement et plus particulièrement la coopérativisation, la bibliographie est importante. Nous citons à titre indicatif : ALOUANE (Y.), *Coopératif et développement : l'expérience tunisienne à travers l'analyse des attitudes et comportements des cadres et coopérateurs ?* Hannover, 1971; SICOTTE (A.), *Le système coopératif tunisien*, PHD Université de Montréal, 1973; PONCET (J.), *La Tunisie à la recherche de son avenir*, Ed. Sociales, Notre temps, 1974, p. 84 et suiv.; DUMONT (R.), *Paysanneries aux abois. Ceylan, Tunisie, Sénégal*, Paris, Seuil, 1972, p. 135 et suiv. Cf. aussi la *Revue tunisienne des Sciences sociales* (RTSS), les n^{os} 11, 21, 26, etc.

La crise de 1969 qui s'est traduite par la condamnation d'un ministre et le désavœu d'une politique économique et sociale s'est accompagnée d'un certain desserrement du contrôle politique exclusif exercé par le pouvoir. Les journaux de l'époque pullulent d'articles, de déclarations, de témoignages accablant l'ancien ministre, ses collaborateurs et sa politique. Une atmosphère de libéralisation, corroborée par un discours présidentiel du 8 juin 1970, semble ainsi s'installer dans le pays. Le congrès du PSD qui s'est tenu à Monastir en 1971 confirme l'existence de possibilités de différenciation et de critique au sein du parti au pouvoir.

Dans ce contexte de flottement, de remise en cause, un congrès extraordinaire de l'UGTT a lieu en mai 70 et Habib Achour est élu secrétaire général. Rétrospectivement, le retour de Habib Achour apparaît comme le signe d'une reconnaissance du poids spécifique de l'UGTT dans la vie politique tunisienne. Ainsi, grâce à son alliance avec le PSD, l'UGTT recouvre en quelque sorte son autonomie. De son côté, le PSD, pour un temps ébranlé et profitant du renforcement de l'organisation syndicale et de son appui, convoque un deuxième congrès à Monastir en 1972 et élimine ceux qui, parmi ses membres, se présentaient comme les défenseurs de la démocratisation des institutions dans le pays.

Néanmoins, cette alliance entre l'UGTT et le PSD ne va pas faire long feu. Les contradictions internes au parti et au syndicat résurgissent. Mohammed Masmoudi, ministre des Affaires étrangères, quitte le parti à la suite de l'épisode de l'unité manquée entre la Tunisie et la Libye en 1974. Ce départ, après celui du Ministre de l'Intérieur — Ahmed Mestiri — et de beaucoup d'autres affaiblit certes le parti, mais renforce l'autorité personnelle du premier ministre, Hédi Nouria.

Dans le syndicat, également, des éléments de conflits apparaissent. Habib Achour est contesté. Pendant qu'il était aux Etats-Unis et au Mexique, des manœuvres tendant à le remplacer à la tête de l'UGTT ont eu lieu. Au cours d'une réunion du syndicat régional de Tunis tenu le 7 novembre 1975, un accueil triomphal a été réservé à Habib Achour. Celui-ci, s'identifiant de plus en plus à l'UGTT, a dévoilé devant une assistance en délire les intrigues dirigées contre lui et contre la centrale syndicale en son absence. Il a affirmé à cette occasion qu'il a été élu à l'unanimité à la tête de l'UGTT et qu'il ne peut en être écarté que par la volonté ouvrière (4).

A la fin de l'année 75, la situation est confuse. Des conflits sociaux s'annoncent, le patronat est accusé de vouloir nuire à l'organisation syndicale dont les relations avec le gouvernement sont tendues (5). Ainsi, sur fond de dissensions, d'intrigues, de mécontentements et de bataille pour la succession, la vie politique tunisienne n'est plus monopolisée par le PSD : l'UGTT s'affirme comme un partenaire à part entière.

(4) *Ach-Chaab* n° du 16/11/1975.

(5) Discours du Secrétaire général de l'Union régionale de Tunis (UGTT), in *Ach-Chaab*, n° du 16/11/1975.

L'UGTT ET LE BOUILLONNEMENT DE LA VIE SYNDICALE

L'année 76 est marquée par une recrudescence des grèves dans différents secteurs. Les mois d'avril et de mai sont particulièrement agités. Les cheminots et les employés de la SNT (Société nationale des transports) se mettent en grève et immobilisent la capitale pendant quelques jours. Les étudiants se mettent aussi en grève et descendent dans la rue (6).

Apparemment en désaccord avec le déclenchement de certaines de ces grèves, l'UGTT, qui ne veut pas perdre le contrôle de la situation, intervient. Dans un éditorial paru le 14 mai 76, elle reconnaît la légitimité des revendications ouvrières et rappelle les règles de la conduite syndicale. Elle constate que ces règles n'ont pas été toujours respectées et que des grèves « sauvages » et « irréfléchies » ont eu lieu. Ménageant en quelque sorte sa base, elle s'en prend à des forces extérieures : les étudiants égarés et une tourbe hostile non seulement aux « travailleurs » mais aussi « au régime » (7). Cette argumentation qui se veut habile camoufle à peine l'embarras de l'UGTT. En effet, au moment où s'exacerbaient les luttes syndicales et se profilaient les risques de dissension avec certains responsables politiques, l'UGTT ne pouvait ni désavouer sa base devenue plus instruite, plus jeune, plus consciente de ses droits et plus combative ni se résigner à entrer en conflit avec le parti au pouvoir.

Marqué par une forte flambée des prix et par de nombreuses grèves dont celle des ouvriers de la société Coca-cola (8), l'été 76 est cependant calme. Le bouillonnement de la vie syndicale reprend en automne. Des grèves importantes sont organisées : celle des ouvriers de l'Office des Terres Domaniales (OTD) le 13 octobre et celle des enseignants du supérieur le 9 novembre. Outre des revendications relatives aux salaires, au statut et à la mauvaise gestion, les grévistes du 13 octobre posent le problème des terres domaniales que les riches et les grands propriétaires convoitent depuis la fin de la politique de collectivisation en 1969 (10). A travers les terres domaniales, c'est le problème de la réforme agraire qui a mobilisé les intellectuels tunisiens des années 60, qui est reposé. Aussi la grève a-t-elle suscité un grand mouvement de solidarité. Une pétition de soutien a été signée par de nombreux intellectuels qui renouent ainsi avec les espoirs frustrés des années 60. La jonction tant rêvée entre intellectuels et ouvriers semble enfin être réalisée (11).

(6) *As-Sadâ* (hebdomadaire), n° du 10/5/1976.

(7) *Ach-Chaab*, n° du 14/5/1976. Notons qu'une polémique autour de ce mouvement de grèves s'est engagée entre *ach-Chab* et les autres journaux-quotidiens et hebdomadaires. Cf. à titre d'exemple la revue *Dialogue*, n° du 10/5/1976.

(8) *Ach-Chaab*, n° du 15/10/1976 et du 5/11/1976.

(10) Cf. par exemple le témoignage d'un ouvrier publié par *ach-Chaab* du 15/10/1976. Au cours d'une réunion syndicale, les ouvriers se sont écriés « l'UNA (Union nationale des agriculteurs) veut aliéner la terre » « elle la veut pour elle seule », in *ach-Chaab* du 19/11/1976.

(11) Au cours d'un séminaire sur « l'éducation et le développement » organisé par l'UGTT les 15, 16 et 17 novembre 1976 à la Faculté de Droit, Habib Achour s'est félicité de l'appui des ouvriers aux enseignants en grève ainsi que de l'appui des « intellectuels et des penseurs » aux travailleurs. *Ach-Chaab* du 19/11/1976.

La grève de l'OTD où l'ordre et la discipline ont, paraît-il, prévalu, marque un tournant. Le journal de l'UGTT fait état de déclarations et de communiqués tous favorables aux ouvriers agricoles. Il parle volontiers de liberté et de démocratie. Il donne la parole à des ouvriers et à des employés qui, de leur côté, dénoncent la mauvaise gestion, l'enrichissement illicite de certains cadres, l'arbitraire et l'injustice (12). L'UGTT retrouve dans un enthousiasme mêlé de crainte, son rôle de partenaire qu'elle a perdu pendant les années 65-70 caractérisées par « un muselage des libertés et des pratiques arbitraires et dictatoriales » (13).

Dorénavant, elle cautionne, presque sans réserves, les grèves décidées par les bases syndicales comme, par exemple, celle des ouvriers de la Coopérative centrale des semences et des plans sélectionnés (14). Elle appuie les revendications des professeurs et des professeurs adjoints qui demandent l'amélioration de leur situation, des garanties pour une action syndicale plus libre et une participation réelle à l'élaboration de la politique éducative, etc. (15). Elle soutient les syndicats de base des usines de la SOGITEX qui dénoncent l'arrogance de leur PDG et son refus d'engager le dialogue avec eux (16). Elle évoque de nouveau les problèmes de l'OTD et des ouvriers agricoles qui, mal payés, « souffrent de la sous-alimentation » (17). Elle prend en charge « les revendications légitimes » des instituteurs (18). Au cours d'une réunion à Sfax, le secrétaire général du syndicat de l'enseignement primaire de la région est interrompu par une assistance en colère au cri de « la grève, la grève » (19). A Sousse, plus de 1000 instituteurs venus des différentes localités du Sahel se prononcent pour « une grève immédiate ». Mais la réunion se prolonge et les participants, dépassant les problèmes catégoriels, abordent des questions d'ordre général. C'est ainsi que, partagés entre l'étonnement, l'amertume et la colère, ils déplorent que les responsables des autres organisations nationales soient « devenus hostiles aux revendications... de la base syndicale » et que la « presse nationale » (entendre officielle) s'en prenne à l'UGTT et aux syndicalistes et qu'elle soit l'expression des « intérêts d'une catégorie sociale à l'exclusion des autres » (20).

L'esprit syncrétique qui, dans l'ensemble, caractérise le milieu des instituteurs ainsi que la classe moyenne, est l'expression de leur enracinement dans le discours politique dominant en Tunisie, essentiellement hostile à la lutte des classes. La constatation faite au cours de cette réunion de Sousse annonçait-elle l'éclatement de ce syncrétisme ? Peut-on y déceler les signes d'une conscience différentielle, embryon d'une conscience de classe ?

(12) *Ach-Chaab*, n° du 15/10/1976 et du 22/10/1976.

(13) *Ach-Chaab*, n° du 22/10/1976.

(14) *Ach-Chaab*, n° du 17/12/1976.

(15) *Ach-Chaab*, n° du 3/12/1976.

(16) *Ach-Chaab*, n° du 17/12/1976.

(17) *Ach-Chaab*, n° du 24/12/1976.

(18) *Ach-Chaab*, n° du 26/11/1976.

(19) *Ach-Chaab*, n° du 3/12/1976.

(20) *Ach-Chaab*, n° du 17/12/1976.

La prise de position des instituteurs soutenue et renforcée par le journal *Ach-Chaab* rendait-elle plus nécessaire l'appartenance à l'UGTT, lieu de rencontre des exploités, des bafoués et des laissés pour compte, mais aussi lieu de lutte et de revendication ?

Deux forces antagonistes, le PSD et l'UGTT se disputaient le pays et les hommes à la veille de l'année 77. La guerre verbale qu'ils se livraient à travers leurs journaux cristallisait les haines (21). N'était-elle pas aussi destinée à exorciser le mal et à éviter les confrontations ? Un exutoire pour les rancœurs accumulées ? Le pacte social signé par le gouvernement et le syndicat le 19 janvier 1977 et qui ambitionnait de garantir la paix sociale pour cinq ans cachait à peine la discorde qui régnait entre les autorités politiques et syndicales.

LE DISCOURS SYNDICAL OU LA GENÈSE D'UNE RUPTURE

L'UGTT continuait de s'affirmer sur la scène politique. Les conflits émergeaient et envahissaient souvent la rue. Le spectre inquiétant de l'insurrection menaçait le pays et ses tuteurs. Le discours syndical s'amplifiait. A la mesure des espoirs qui naissaient, il se propageait dans les administrations, les usines et la rue. Le journal *Ach-Chaab* le diffusait parmi la population tant urbaine que rurale. Progressivement le discours se chargeait d'aspirations, d'avenir, de désirs et d'illusions. Il tendait à devenir dominant.

La connaissance d'un tel discours est importante pour la compréhension de ce moment crucial de l'histoire récente de notre pays : la veille de la sanglante journée du 26 janvier 1978. Comment s'est-il imposé sur la scène politique tunisienne dominée par un parti unique au pouvoir et sous-tendue par un consensus : l'unité nationale ? D'où tire-t-il sa force et sa légitimité ? Quelles ont été ses faiblesses ?

L'analyse qui suit est réalisée à partir d'un corpus de textes (éditoriaux, commentaires, déclarations, interventions, etc.) paru dans *Ach-Chaab* du mois de mai 1976 au 25 janvier 1978. L'entente semble totale en mai 76, malgré les conflits qui se sont déclarés, entre les adversaires qui se sont affrontés d'une façon sanglante le 26 janvier 1978. En effet, les commentaires parus dans les journaux et notamment ceux du PSD et de l'UGTT convergent vers l'affirmation de la nécessité de préserver la paix sociale et l'unité nationale (22).

Le journal *Ach-Chaab* constitue un support privilégié pour l'analyse du discours syndical. A la lecture de ce journal, quelques remarques peuvent être faites. D'un côté, la présentation du journal est défectueuse. Nous ne comptons pas moins de 13 rubriques dont les contenus se chevauchent et parfois se confondent. La rubrique intitulée « la vie nationale », par exemple, réservée initialement à l'activité gouvernementale, a pris, à mesure que les luttes s'intensifient, de grandes proportions. A la fin de 1977, elle couvre l'ensemble

(21) *Ach-Chaab*, n° du 24/12/1976 et du 31/12/1976.

(22) *Ach-Chaab*, n° du 7/5/1976.

de la vie politique tunisienne, dominée, il est vrai, par l'action de l'UGTT (23). Un transfert de contenu s'est ainsi opéré au profit de la vie syndicale. Des imperfections lexicales et formelles sont, d'un autre côté, perceptibles. L'argumentation et la progression des idées ne sont pas toujours bien conduites. Aussi l'exposé est-il confus et sa lecture ardue et harassante. Tout se passe comme si, dans leur effort d'appréhender le réel, les journalistes du peuple, tout à la fois enthousiastes et débordés, n'ont réussi à maîtriser ni la technique journalistique ni l'effervescence événementielle.

UN LOCUTEUR COLLECTIF

Le discours étudié est celui d'une organisation, l'UGTT : les cadres dirigeants et la masse des syndiqués. La base syndicale est constituée par un ensemble fort hétérogène allant de l'ouvrier dans une ferme d'Etat ou dans une usine au petit fonctionnaire, à l'universitaire et au médecin. Ce discours se présente comme celui d'un groupe social qui s'érige en locuteur collectif (24).

Ce locuteur collectif est constitué, cela va sans dire, d'autant de locuteurs que de syndicats et de fédérations. La formulation de ces différents locuteurs est fonction de facteurs multiples : la catégorie socio-professionnelle, le niveau d'instruction, les appartenances et les sensibilités politiques ou idéologiques, les niveaux de responsabilité dans le syndicat, les alliances conjoncturelles de nombreux syndicalistes, dont le secrétaire général, avec le parti au pouvoir ou avec d'autres forces politiques. Tous ces facteurs qui sont en interaction constante à l'intérieur de l'UGTT évoluent dans une situation bouillonnante et précaire de sorte qu'il est malaisé d'attribuer un segment de discours syndical à tel ou tel locuteur.

DISCOURS D'ORDRE, DISCOURS SUBVERSIF

Pluriel, le discours syndical ne se réduit ni aux différents discours partiels ni aux discours de compromis, résultats des jeux d'alliances politiques. C'est un discours presque émancipé qui, au milieu des conflits, cherche à renouer avec l'élan, la vigueur et la liberté qui caractérisaient l'organisation ouvrière pendant la lutte de libération nationale. Il tend à s'imposer non seulement à l'intérieur de l'UGTT mais aussi vis-à-vis des forces politiques et notamment le PSD.

Sur le plan intérieur, le discours syndical se présente comme une recherche d'équilibre et d'harmonie entre les intérêts divergents des acteurs. D'une part, les dirigeants qui sont pris entre la crédibilité de l'institution auprès du pouvoir, les exigences de leur base et leurs ambitions personnelles et, d'autre part, la

(23) Cf. notamment *ach-Chaab* du 9/12/1977 et du 16/12/1977.

(24) Pour l'analyse du discours nous nous sommes inspirés notamment de BARTHES (R.), *Introduction à l'analyse structurale des récits*, Paris-Seuil; GENETTE (G.), *Figures I*, Paris-Seuil; GENETTE (G.), *Figures III*, Paris-Seuil; FOUCAULT (M.) — *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard; MALDIDIER (D.) et ROBIN (R.), « Charliéry — mai 1968, du spectacle au meurtre de l'événement » in *Annales*, mai-juin 1976; COPPALLE (D.) et GARDIN (B.), « Discours du pouvoir et pouvoir du discours », *La Pensée*, n° 209, janv. 1980.

masse syndicale qui crie ses revendications. Dans cet imbroglio, le discours syndical se fait tour à tour conciliant, brutal ou sinueux. Ici, il heurte et bloque une expression particulière, là, il déçoit ou satisfait des attentes et des aspirations et, là, il sert ou dessert des ambitions avouées ou cachées. Mais discours d'ordre à l'intérieur, parfois oppressif, il est perçu par les forces politiques rivales comme subversif.

Le discours syndical reflète au fur et à mesure que les réunions se succèdent et les passions s'extériorisent, des préoccupations multiples. Discours en gestation, il est le lieu d'une importante accumulation de contradictions. Les apports des catégories sociales les plus diverses, combativité, véhémence, modération, soucis d'organisation, de clarté et de conceptualisation, s'y emmêlent et rendent malaisée sa lecture. Toutefois, face au discours du PSD jusque là hégémonique, et qui semble montrer des signes d'essoufflement, le discours syndical, déterminé, apparaît comme un discours envahissant et total.

DISCOURS TENTACULAIRE

En effet, nous n'avons pas affaire à un discours corporatiste et unidimensionnel, mais à un discours qui s'oriente vers des directions différentes. Que véhicule-t-il ? Il couvre différents aspects de la vie de l'ouvrier sur le lieu de travail et dans la société. On n'y énumère pas seulement des revendications matérielles : la titularisation, la garantie du pouvoir d'achat, mais aussi des revendications relatives à la santé, à l'habitat, à l'éducation, au droit à des vacances annuelles, aux loisirs. On dénonce dans le discours syndical la mauvaise volonté du patronat et de l'administration qui négligent les droits des travailleurs et recourent souvent aux menaces et aux licenciements. L'UGTT appelle au respect de la dignité des ouvriers (25).

Le champ des revendications cependant s'élargit à mesure que grandit et se précise l'idée que se fait la direction de l'UGTT de son rôle dans la vie nationale. Si nous nous en tenons aux éditoriaux, aux reportages et à la rubrique « lettre d'al-Abbassiya » nous constatons un intérêt de plus en plus grand porté aux questions d'intérêt général.

a) *L'économie*

L'UGTT critique les options économiques adoptées par le gouvernement et qui favorisent, selon elle, une minorité de privilégiés. Elle demande que les indices des prix à la consommation soient rendus publics, afin de pouvoir évaluer d'une façon réaliste, l'augmentation des prix. Elle projette même de mettre au point un indice syndical des prix et de l'évolution du coût de la vie (26). A plusieurs reprises, le journal *Ach-Chaab* dénonce la cherté de la vie, la spéculation, l'enrichissement rapide et illicite, la fraude et la corruption (27). Il pose

(25) *Ach-Chaab*, n° du 6/5/1977, 13/5/1977, 20/5/1977, 27/5/1977, 14/7/1977, 21/7/1977.

(26) *Ach-Chaab*, n° du 8/4/1977 et du 22/7/1977.

(27) *Ach-Chaab*, n° du 2/6/1977, 9/9/1977, et du 19/8/1977.

le problème du tourisme dont il condamne les effets néfastes sur les mœurs (28). Il s'intéresse également à l'organisation du commerce et au réseau de distribution; il en signale les faiblesses et propose des solutions pour l'assainir (29). Mais c'est surtout contre la mauvaise gestion, qu'elle assimile à de l'escroquerie, dans les sociétés nationales, que l'UGTT fulmine le plus. Sentencieux et péremptoire, le secrétaire général de l'organisation ouvrière affirme, dans une réunion politique, que « dévoiler la mauvaise gestion est un devoir national » (30).

Le journal s'intéresse aussi aux apprentis dans l'artisanat. Jeunes dans leur grande majorité, ils sont mal payés et travaillent quatorze heures par jour. A travers les apprentis « que les écoles ont rejetés » (31), c'est le problème de l'enseignement qui est posé.

b) L'enseignement

De nombreux articles touchant plusieurs domaines lui sont consacrés. En plus, de l'énonciation de questions dont la sélection, les échecs scolaires qui « sont autant d'obstacles pour la généralisation de l'enseignement et son développement » (32), le journal de l'UGTT donne souvent la parole aux enseignants qui proposent chaque fois des solutions. C'est à une politique éducative à l'élaboration de laquelle ils veulent être associés, qu'ils appellent (33).

c) La vie politique

Outre ces problèmes sectoriels, le discours s'élargit au débat sur la vie nationale. Tant pour neutraliser ses adversaires politiques, d'évidence prompts à l'accuser de vouloir semer le trouble, que pour se disculper, l'UGTT affirme « œuvrer pour le bien du pays » (34). Elle s'interroge sur la nature du pouvoir républicain, le rôle de l'Assemblée Nationale, la liberté de la presse et le fonctionnement des rouages de l'Etat (35). Elle dénonce des pratiques qu'elle considère comme dangereuses pour le pays (36) : l'intervention de l'armée dans les affaires civiles, l'utilisation des milices destouriennes, l'action nocive des cellules professionnelles dans les entreprises, etc.

L'UGTT s'intéresse également aux ouvriers émigrés qu'elle cherche à encadrer et à soustraire de l'influence du PSD et du gouvernement. Elle veut jouer son rôle d'interlocuteur auprès des syndicats dans les pays d'émigration (37). Mais s'agissant des ouvriers agricoles tunisiens en Libye, où l'auto-nomie syndicale est presque inexistante, l'intervention de l'UGTT revêt une

(28) *Ach-Chaab*, n° du 19/8/1977 et du 26/8/1977.

(29) *Ach-Chaab*, n° du 15/7/1977 et du 22/7/1977.

(30) *Ach-Chaab*, n° du 6/5/1977.

(31) *Ach-Chaab*, n° du 5/8/1977.

(32) *Ach-Chaab*, n° du 16/6/1977.

(33) *Ach-Chaab*, n° du 23/9/1977.

(34) *Ach-Chaab*, n° du 7/10/1977.

(35) *Ach-Chaab*, n° du 30/12/1977, 13/1/1978; 16/12/1977; 6/5/1977, 2/9/1977, 29/4/1977, 14/10/1977.

(36) *Ach-Chaab*, n° du 30/12/1977, 23/12/1977.

(37) *Ach-Chaab*, n° du 6/5/1977, 13/5/1977, 14/10/1977.

TABLEAU I

L'unité nationale dans le discours syndical

Date	Identifications, Qualifications	Equivalences
7/5/76		— L'unité populaire
17/12/76	— L'unité nationale (UN) est la justice sociale, la liberté effective, la dignité réelle... le respect de la loi. — L'UN est dialogue, discussion et contestation	— Intérêt général et intérêt supérieur de la nation — Accord de la majorité... l'intérêt général — l'Intérêt général, la solidarité sociale et l'intérêt supérieur de la nation — l'intérêt supérieur de la patrie
2/9/77	— l'UN se base sur ... souveraineté du peuple... l'équité... la religion et la langue	
17/9/77	— l'UN authentique — l'UN véritable — le contenu populaire authentique pour une UN véritable signifie qu'on mette l'accent sur... l'intérêt général, c'est-à-dire l'intérêt de la majorité	— l'Unité du peuple tunisien militant — l'intérêt de la majorité du peuple et de la Umma (communauté)
23/9/77	— L'UN solide réside dans la conjugaison des efforts de tous les citoyens — Elle est solidarité nationale — l'UN est ... effort pour garantir la prospérité du pays à travers celle des ouvriers et de tous les citoyens — l'UN bien ancrée et indestructible est l'ensemble des modèles perceptifs particuliers	— Solidarité nationale
18/11/77		— Unité Nationale populaire
16/12/77		— Solidarité nationale
13/1/78	— UN véritable — UN basée sur la démocratie et la justice — l'UN comme principe — la dimension philosophique de l'UN — l'UN régie par la loi de la jungle	— la solidarité nationale

TABLEAU II
L'unité nationale dans le discours syndical

Date	Associations		
	Assertions d'ordre général	Désignations des éléments, forces, etc., pour	Positions de l'organisation ouvrière
7/5/76	— Foi en l'UN — Consolider et sauvegarder l'UN — préconiser... l'UN		
17/12/76	— le souci de sauvegarder l'UN est la responsabilité de tous — ... l'UN est le devoir primordial du peuple — Accord de la majorité sur le contenu de l'UN — ... l'UN (s'épanouit si) justice sociale, liberté effective, dignité réelle, respect de la loi assurés. — l'UN n'exclut pas le dialogue, la discussion et la contestation		
4/2/77		— le contrat du progrès a défini le contenu social de l'UN	
6/8/77		— l'UN en est sortie victorieuse (congrès de Sfax)	
17/9/77	— La véritable UN s'édifie sur la sincérité et le dévouement du peuple — les fondements de l'UN sont la justice et la liberté	— les ouvriers défendent les acquis de l'UN saine — les ouvriers connaissent l'UN mieux que les autres et en sont plus que quiconque les défenseurs	— l'UGTT pilier principal de l'UN et en a donné des preuves tangibles — l'UGTT s'est toujours attachée à l'UN authentique — l'UGTT salue l'UN véritable — l'UN signifie que l'UGTT dise ce qu'elle considère juste et utile — Par le martyre de Hached, l'UGTT a été la première à concrétiser l'UN — L'UGTT pionnière du patriotisme,

			— (L'UGTT rappelle aux dirigeants de l'UN) que par ses sacrifices elle a été un cadre de lutte et d'union pour le peuple tunisien — l'UGTT propose une alternative à l'UN un contenu populaire authentique pour une UN véritable — Seule l'UGTT croit désormais à l'UN
23/9/77	— La sauvegarde de l'UN — l'ardeur du sentiment national est primordiale dans la naissance de l'UN — Nécessité d'asseoir l'UN sur des bases solides, durables et exemptes de toute iniquité — Pas d'UN sans classe ouvrière forte et puissante		— L'UGTT connaît la valeur de l'UN — Pour les fondateurs de l'organisation ouvrière la croyance en l'UN était un ferment essentiel — l'UN a été un facteur essentiel dans la constitution de l'UGTT — l'UN est un principe fondamental dans la vie — l'épanouissement de l'UN grâce aux sacrifices.
18/11/77			— Sur les débris d'une UN qui, jusque-là cadrait la réalité et en occultait les contradictions, l'UGTT se doit aujourd'hui d'appeler à l'instauration d'une UN au profit des classes laborieuses et des jeunes forces...
9/12/77	— L'UN a été consolidée au cours d'événements mémorables	— Les ouvriers ont fait le sacrifice de leur vie pour l'UN	
16/12/77			— l'UGTT poursuit son action constructive... dans le cadre... de l'UN basée sur la justice, la démocratie et la liberté.
13/1/78	— l'UN vise à orienter les efforts du peuple tunisien dans le sens de la réalisation d'un développement global et équitable		— Ayant vu le jour pendant les événements du 5 Août à Sfax, l'UN a grandi dans le giron de l'UGTT.

L'unité nationale dans le discours syndical

Date	Oppositions		
	Assertions d'ordre général	Désignations des éléments, forces, etc., pour	Positions de l'organisation ouvrière
17/12/76	— L'éclosion de divergences sur le contenu UN — Comportements et pratiques qui jurent avec le contenu (de l'UN) — Comportement et conduite contraires au contenu de l'UN — l'UN (non consolidée si) imposer au pays sa vision — Danger pour l'UN (quand) l'intérêt général, la solidarité sociale... des slogans — ... (quand) UN ou service d'une catégorie sociale.		
21/1/77	— Lutte de classes et idéologies importée		— l'UGTT n'avait jamais pour but la lutte de classes ou l'appartenance à des idéologies importées
2/9/77	— (Si l'un des éléments constitutifs fait défaut), l'UN se trouve faussée et devient coalition d'intérêts...		
17/9/77	— Les intérêts opportunistes et l'égoïsme étroit... brisent l'UN — N'a aucun lien avec l'UN celui qui s'attaque à l'UGTT.	— la conception de l'UN chez certains consolide et l'enrichissement... — Derrière les proclamations de l'UN se cache une poignée d'opportunistes et de comploteurs — Pour certains responsables, l'UN est l'inféodation de toutes les organisations nationales au PSD — Une minorité se cache derrière le slogan de l'UN — l'UN est menacée par une poignée d'exploiteurs	— Nous refusons de collaborer avec ceux qui utilisent l'UN comme un instrument pour ... nuire à l'organisation ouvrière. — Nous refusons une UN au détriment des ouvriers. — l'UGTT refusé une UN qui soit basée sur le mensonge, la duplicité et l'hypocrisie.
13/1/78	— l'UN est devenue un mensonge et une imposture — Nous avons été pendant de longues années hypnotisés au nom de l'UN	— Des positions de classe en contradiction avec l'UN... sont le produit d'une orientation hostile aux ouvriers et à leurs revendications. — L'UN est un slogan utilisé par les nantis et les gros possédants pour faire taire les classes laborieuses — Les grands propriétaires terriens et les gros commerçants veulent imposer une UN en recourant s'il le faut à la force.	

signification plus politique que syndicale. Surgissant de plus dans un contexte dominé par la tension entre les deux pays, l'action de l'UGTT que le journal *Ach-Chaab* a présentée comme une réussite, est interprétée par le pouvoir comme une atteinte à son prestige. Outrepasant, en quelque sorte, son rôle syndical, l'UGTT rejette l'existence des différends entre la Tunisie et la Libye et se prononce avec l'Union des Travailleurs Libyens pour une unité populaire (38).

Tout se passe comme si l'UGTT s'oriente vers la réalisation d'une mission à laquelle elle se croit destinée : satisfaire les revendications d'une large base sociale, parer aux carences politiques, économiques et sociales du régime, combler « le vide spirituel » dans lequel se trouve la jeunesse tunisienne (39) et appeler enfin à un débat sur les questions essentielles engageant l'avenir du pays.

Tentatuclaire, le discours syndical se présente comme un discours de rechange et par conséquent comme un danger pour le discours politique dominant. En investissant de nombreux espaces, l'UGTT cherche-t-elle à imposer son discours et à s'emparer du pouvoir ? Quoiqu'il en soit, la confrontation entre le PSD et l'UGTT signifie la fin d'un consensus dont le fondement a été, depuis les premières années de l'indépendance, le concept d'unité nationale.

L'UNITÉ NATIONALE : UN CONCEPT ÉCLATÉ

Dans les pages qui suivent, nous allons voir, à travers ce concept d'unité nationale, comment le discours syndical s'est différencié puis dissocié pour, enfin, s'opposer au discours politique.

Nous allons analyser cette notion d'unité nationale à partir des éditoriaux, de certaines déclarations du Secrétaire général de l'UGTT, des motions et des interventions des délégués aux Commissions administratives de septembre et de novembre 1977 et au Conseil National de janvier 1978. Ce que nous allons exposer est la lecture d'un tableau que nous avons établi et dans lequel nous nous sommes attachés à délimiter le champ sémantique que couvre ce concept d'unité nationale. Nous avons commencé notre investigation au mois de mai 1976. Cela se justifie, selon nous, par l'accent mis, tant par le PSD que par l'UGTT sur la nécessité de sauvegarder l'unité nationale, valeur suprême qui rapproche les antagonistes et garantit la stabilité politique du pays.

Tout au long de ce travail, nous avons essayé d'être exhaustifs. Nous avons retenu tout segment de discours où apparaît le terme d'unité nationale ainsi que toute unité de phrase nous permettant d'identifier ou de qualifier ce concept. Nous avons mentionné aussi les notions qui lui sont équivalentes. Nous nous sommes également attachés à dégager les notions, les attitudes et les valeurs associées ou opposées à ce concept. S'agissant de ces associations et de ces oppositions, nous avons jugé utile de les distinguer selon leurs formulations générales (assertions, sentences, principes) ou particulières (éléments, forces sociales, facteurs favorables ou défavorables à l'unité nationale). Les formules

(38) *Ach-Chaab*, n° du 10/6/1977.

(39) *Ach-Chaab*, n° du 12/2/1977.

où l'UGTT, appuyant l'unité nationale ou dénonçant ses détracteurs, est explicitement désignée ont été classées dans la rubrique « positions de l'organisation ouvrière ». Enfin, certaines formulations telles que « y a-t-il des craintes pour l'unité nationale ? », « l'unité nationale, il n'est question que de cela dans les discours des responsables... », n'ayant pu être classées, ne figurent pas dans les tableaux.

La lecture des tableaux qui précèdent appelle les remarques suivantes :

— L'unité nationale n'a pas été évoquée pendant la période allant de février à août 77. Cela s'explique en partie par la signature, en janvier 77, du pacte social. Celui-ci a, en effet, rétabli la confiance entre les partenaires et mis fin, provisoirement certes, aux polémiques entre le PSD et l'UGTT qui ont marqué les derniers mois de 1976. Profitant en quelque sorte de cette « accalmie », le journal *Ach-Chaab* s'est particulièrement consacré au 14^e Congrès de l'UGTT (24-27 mars 1977). Il s'est également intéressé, ainsi que nous l'avons montré plus haut, à des problèmes qui concernent la société dans son ensemble comme, par exemple, l'économie, l'habitat, l'information, la culture, etc.

De mai 76 à la veille de la réunion de la Commission Administrative de l'UGTT qui s'est tenue le 15 septembre 1977, l'unité nationale est affirmée comme un crédo. Elle est mentionnée comme un principe intangible auquel, d'ailleurs, souscriraient le PSD et toutes les organisations nationales. On affirme sa foi en l'unité nationale (40) et l'accord général sur son contenu; on se propose de la consolider et de la sauvegarder. On dit qu'elle n'est pas une lutte de classes et qu'elle n'est pas une idéologie importée. De fréquentes références historiques se rapportant soit à l'histoire du pays, soit à celle spécifique de l'organisation ouvrière, émaillent les textes donnant ainsi à toutes ces prétentions crédibilité et légitimité.

TABLEAU IV
*Les champs référentiels de l'unité nationale
dans le discours syndical*

Date	Références
7/5/1976	— Référence à la bataille de libération
17/12/1976	— Références aux institutions et aux organisations : Etat, parti (PSD), organisations nationales — Références historiques (le passé récent) — Référence au Congrès de Sfax en 1956 (Néo-destour) — Référence au Congrès de Monastir en 1971 (PSD)
6/8/1977	— Référence au Congrès de Sfax en 1956 (Néo-destour)
17/9/1977	— Référence à la lutte pour l'indépendance — Références aux symboles : Hached et les martyrs en général — Rappel de faits historiques : l'UGTT a été la première organisation qui a concrétisé l'unité nationale.
9/12/1977	— Références aux événements du 5 août 1947 et à ceux de l'Enfidha
13/1/1978	— Référence aux événements du 5 août à Sfax

(40) *Ach-Chaab*, n° du 7/5/1976. Pour tous les éléments du discours syndical relatifs à l'unité nationale, se référer aux tableaux I, II et III.

— Le tableau précédent montre que jusqu'à la veille de la réunion de la commission administrative, les références historiques mettent l'accent sur le rôle de l'UGTT dans la consolidation du parti au pouvoir et même dans la réussite de certains de ses congrès. L'UGTT semble ainsi jeter les bases d'une lecture propre à elle du mouvement national.

Conjointement à cela, des précisions et des nuances telles que, par exemple, « l'unité populaire », « l'intérêt supérieur de la patrie », « l'unité nationale est dialogue, discussion et contestation »... se sont subrepticement glissées dans le discours syndical. S'achemine-t-on, ce faisant, vers une conception d'une unité nationale ouverte et davantage enracinée dans l'histoire du mouvement syndical et populaire ?

VERS LA RUPTURE

A partir de la réunion de la Commission administrative du 15 septembre, les rapports de l'UGTT avec le pouvoir, depuis longtemps en dents de scie, se sont détériorés. Le discours syndical, envahissant mais défensif et conciliant pour ce qui touche l'unité nationale, se durcit. Il se montre souvent accusateur.

La colère et l'exaspération se propagent à travers le pays. De nombreuses grèves éclatent à Tunis (Hôtel Hilton, la Pharmacie Centrale et la SO.TU. METAL), à Ben Arous (Société de transports de marchandises), à Sousse (Société Covertex), à Kasserine (Institut de recherches forestières), dans la région de Nabeul et à Badrouna, à El Habibia et à Tébourba (fermes domaniales dépendant de l'OTD), à Zaghouan (usine de céramique) (41)... Au cours du mois d'aôut qui a coïncidé cette année-là avec le mois du Ramadan, l'effervescence est plus grande. Les prix qui ont beaucoup augmenté « sont devenus... un véritable défi aux citoyens qui n'arrivent plus à se hisser à leur niveau » (42). Le prix du kilo de pommes de terre qui a atteint 360 millimes a plus que doublé. Les fruits, quant à eux, sont inaccessibles : les poires, par exemple, se vendent à un dinar ! Des rumeurs concernant l'augmentation des prix d'autres produits, les tomates, le savon, l'huile, les poulets, les œufs... circulent. Ils sont répercutés par *Ach-Chaab* qui exige l'ajustement des salaires pour qu'ils « soient continuellement adaptés à l'évolution du coût de la vie » (43). Le mécontentement, réel ou suscité, est presque général. Il atteint son paroxysme à Sfax. Au cours des réunions syndicales, on fulmine contre « la hausse des prix, la spéculation et l'enrichissement suspect et malhonnête ». La base syndicale, identifiant, en quelque sorte, ceux qui offensent le peuple par leur luxe ostentatoire, au modernisme, s'en prend aux non-jeûneurs de Ramadan qui s'affichent. Les garçons de café refusent de servir les clients pendant la journée. Des incidents ont dû se produire. Scandalisés, les garçons de café se sont plaints à l'UGTT de provocations dont ils prétendent avoir été l'objet. L'Association pour la sauvegarde du Coran et la

(41) *Ach-Chaab*, n° du 29/7/1977, 6/8/1977, 26/8/1977.

(42) *Ach-Chaab*, n° du 12/8/1977, 19/8/1977, 26/8/1977.

(43) *Ach-Chaab*, n° du 26/8/1977.

défense des bonnes mœurs intervient. N'ayant pas réussi à sensibiliser le gouvernorat et le Comité de Coordination du PSD à sa requête, elle s'adresse à l'UGTT pour « qu'il soit mis un terme au courant de dépravation et de dissolution des mœurs ». L'UGTT est-elle en train de se substituer aux autorités publiques et de devenir le dernier recours ? Par opportunisme ou par conviction, le Secrétaire général de l'Union régionale du Travail est entraîné par cette vague de dévotion. Il s'attaque violemment à ceux qui n'observent pas les préceptes de l'Islam (44). Des fragments du discours religieux font ainsi leur apparition dans le discours syndical. Celui-ci, pour un temps, s'écarte du discours moderniste dominant jusque là en Tunisie.

Au début du mois de septembre, Habib Achour revient à Tunis après un bref séjour à Tripoli. Il annonce sur un ton triomphaliste que le salaire minimum libyen sera dorénavant accordé aux ouvriers agricoles tunisiens travaillant en Libye (45). Succès de l'UGTT mais défi lancé au pouvoir qui accepte mal que le secrétaire général de l'UGTT s'impose à l'étranger comme un interlocuteur crédible et se substitue au gouvernement.

Ainsi, les sujets de conflits entre la centrale syndicale et le pouvoir sont nombreux et grands. Du côté du pouvoir et du PSD, on se réunit fréquemment. Des commentaires et des déclarations hostiles aux syndicalistes qu'on traite de récalcitrants, de saboteurs et de fauteurs de trouble, se sont multipliés, affirme, scandalisé et indigné *Ach-Chaab*. Les journaux de la place parlent de sordide complot tramé dans l'ombre. Obéissant aux injonctions du pouvoir, ils ne font pas état d'une conférence de presse tenue par Habib Achour après son retour de Tripoli. *Ach-Chaab* parle de l'information en état de siège ! (46).

Dans cette atmosphère tendue, la CA de l'UGTT se réunit. Les délégués sont furieux. Ils s'en prennent à l'unité nationale vidée de son contenu et réduite à un slogan par « certains responsables politiques... et une poignée d'opportunistes... de comploteurs... et d'exploiteurs ». Mûs par leurs propres intérêts politiques et économiques, ceux-ci encouragent les options capitalistes dans le pays, veulent inféoder l'UGTT et les autres organisations nationales au parti unique au pouvoir et cherchent à étouffer l'aspiration de la majorité à la démocratie.

En même temps qu'on anathémise l'adversaire et qu'on rejette l'unité nationale « basée sur le mensonge, la duplicité et l'hypocrisie », on propose la sienne : une unité nationale authentique, véritable, au service du peuple tunisien militant et de sa mémoire.

Cette ébauche d'une nouvelle conception de l'unité nationale trouve sa légitimation dans les nombreuses références à l'histoire et aux symboles de l'UGTT. On rappelle la combativité et le patriotisme de la classe ouvrière, notamment à Sfax et à Enfida ainsi que ses sacrifices et ses martyrs dont Farhat Hached (47).

(44) *Ach-Chaab*, n° du 2/9/1977.

(45) *Ach-Chaab*, n° du 9/9/1977.

(46) *Ach-Chaab*, n° du 17/9/1977.

(47) Cf. tableau IV.

L'UGTT s'approprie ainsi l'unité nationale en la redéfinissant par une lecture de son histoire spécifique. Ce faisant, elle se présente comme une force alternative puisqu'elle est, affirme-t-on, « pionnière du patriotisme, de la démocratie et de l'unité nationale ».

UNE BRÈVE ACCALMIE

Mais l'UGTT qui, depuis quelques temps, rassemble toutes les oppositions politiques jusque là muselées, était-elle en mesure de se défaire de l'ancienne acception de l'unité nationale, de répondre aux multiples attentes de sa base large et hétérogène, de rompre avec le PSD et de briser le monolithisme politique ? Nous ne le pensons pas. Nous ne pensons pas, également, que le PSD, soucieux de conserver son assise populaire, accepte de s'aliéner la classe ouvrière en provoquant une confrontation avec l'UGTT.

Survenue après des événements qui ont gravement affecté les relations entre l'UGTT et le PSD et secoué le pays, la rencontre tripartite Bourguiba — Nouira — Achour, du 17 septembre, était assurément destinée à la recherche d'un compromis. Cet esprit de réconciliation s'était répercuté sur le discours syndical devenu subitement moins offensif. Une définition moins controversée de l'unité nationale était proposée. On rappela que l'UGTT n'œuvrait pas contre l'unité nationale et qu'elle cherchait à la sauvegarder.

RETOUR À LA TENSION

L'accalmie fut cependant de courte durée. Les antagonismes étaient très forts pour être effacés par une réunion au sommet. Le temps était, en effet, à la contestation et à la revendication. La conscience qu'on avait de ses intérêts était aiguë. Aiguë aussi était la conscience de l'injustice et des inégalités. L'irrespect qui couvait depuis longtemps déjà dans les administrations, les usines, les établissements d'enseignement, explosa en octobre 77 à Ksar-Hlal, 1^{re} ville du textile en Tunisie et ville de grande concentration ouvrière. Une véritable insurrection populaire s'empara de la ville et l'armée dut intervenir (48). L'attentat contre le pouvoir est grand. Le défi des autorités par la multitude ouvrière et populaire a lieu dans la ville berceau du PSD. Rejetait-on, ce faisant, le passé et le présent du parti au pouvoir ?

LA RUPTURE

Le journal *Ach-Chaab* diffusait chaque semaine des informations relatives à la vie syndicale et à différents aspects de la vie sociale. Il rendait compte des grèves, des occupations de lieux, des licenciements abusifs et des conditions de travail, souvent dures, dans les mines, les usines et les champs. Il permettait à des accidentés de travail d'exprimer leurs doléances et leurs accusations (49). Il

(48) *Ach-Chaab*, n° du 21/10/1977, 28/10/1977.

(49) *Ach-Chaab*, n° du 20/5/1977, 10/6/1977.

vilipendait les patrons méprisants, arrogants et malhonnêtes. Il protestait contre la suppression de l'émission radiophonique « La voix des travailleurs » (50). Voyait-il dans cette suppression le signe d'une rupture entre l'UGTT et le pouvoir ? Il exhortait les ouvriers à être plus conscients de leurs droits et jetait les bases d'une culture ouvrière.

Le journal s'intéressait aussi à des groupements sociaux qu'aucune structure existante n'encadrait ni protégeait : la jeunesse désœuvrée, les marchands ambulants, les ouvriers du bâtiment, les familles déshéritées face aux difficultés de la vie quotidienne, etc. (51). *Ach-Chaab* donnait, en somme, la parole à ceux qui ne l'avaient jamais eue et exprimait leur détresse, leurs revendications et leur espoir.

C'était, sans conteste, le journal le plus lu à l'époque. Un journaliste de l'équipe, Mohammed Gualbi, devint dans l'espace de quelques semaines la bête noire du pouvoir et la coqueluche des lecteurs qui se recrutaient dans presque toutes les catégories sociales. Sa rubrique, « la pilule » — *al-Harbūša* — traitait de la mauvaise gestion, de l'abus du pouvoir, de l'insatiabilité des responsables politiques... sur le ton railleur et cocasse des faubourgs. Avec « la pilule », on se payait la tête des gens au pouvoir, on se vengeait d'eux. Le journal familiarisait ainsi ses lecteurs avec la revendication et la contestation, démythifiait l'autorité et désignait de nouveaux leaders.

La colère augmentait toujours. Un grand souffle d'insoumission traversait le pays. Des administrations, des banques, des usines étaient immobilisées par des grèves. Ouvriers et fonctionnaires étaient enhardis par une atmosphère de libération qui, confusément, se voulait totale. Les relations de l'UGTT avec le PSD continuaient de se dégrader. En novembre, Habib Achour, qui symbolisait la résistance au pouvoir, fut l'objet de menaces de mort proférées à Sousse par un certain Abdallah Ouardani, homme d'affaires et proche du PSD (52). L'événement que la presse officielle qualifia d'anodin, prit, cependant, dans les circonstances troubles de l'époque, une grande ampleur. L'organisation ouvrière en profita pour mobiliser davantage sa base.

Des grèves touchant de nombreux secteurs se sont déclenchées dans l'ensemble du pays. La Commission Administrative de l'UGTT est convoquée. La réunion est dramatique. La conscience du péril est grande. Les délégués sont émus. Quelques-uns d'entre eux appellent à la rupture avec une conception de l'unité nationale qui « vise à masquer la réalité et à cacher les contradictions ». Pour eux, l'unité nationale doit être « populaire, au profit des classes laborieuses, des jeunes et des forces montantes ». Mais l'affolement était grand et une

(50) La décision de mettre au point cette émission a été prise en 1976. Le journal *ach-Chaab* l'a ainsi annoncée : « L'UGTT disposera prochainement d'une émission d'information radiophonique et peut-être télévisée à la RIT. Cette émission, qui sera hebdomadaire, est destinée à raffermir et approfondir le contact entre les membres du Bureau Exécutif de l'UGTT, les cadres syndicaux et la base ouvrière, partout où elle se trouve, en vue d'élever le niveau culturel, professionnel et social de la classe laborieuse ». *Ach-Chaab* du 8/10/1976.

(51) *Ach-Chaab*, n° du 29/4/1977, 26/8/1977.

(52) *Ach-Chaab*, n° du 11/11/1977.

pareille conception qui était ébauche d'analyse et programme politique passa inaperçue, noyée dans le flot impétueux des événements. Les manifestations et les grèves continuaient. Un grand élan de solidarité unissait les fonctionnaires, les élèves, les étudiants et les ouvriers pour qui l'UGTT était un recours. Mais c'était une UGTT dorénavant débordée, perplexe et inquiète. Les changements intervenus à la tête d'importants départements ministériels jetèrent le trouble dans les milieux syndicalistes. L'affrontement entre l'organisation ouvrière et le parti au pouvoir était-il imminent ? A Tunis, des rassemblements ouvriers étaient assiégés devant le siège de l'UGTT par les forces de l'ordre. Le journal *Ach-Chaab* stigmatisait les provocations policières, les atteintes à l'immunité syndicale et le durcissement du régime. L'agitation qui grossissait trouva dans le Conseil National, réuni les 8-9 et 10 janvier, son expression et son apogée.

Au Conseil National, l'atmosphère est surchauffée et les débats houleux. La majorité qui sent la menace se préciser contre l'UGTT crie plus ou moins spontanément sa colère. D'autres syndicalistes, minoritaires il est vrai, prennent leur distance par rapport aux événements. Sont-ils mieux informés, plus avertis ou simplement hostiles au mouvement déclenché ? L'enthousiasme et l'abattement, la peur de l'inconnu, l'ingénuité, la rouerie, l'aspiration à d'autres valeurs et le réalisme partagent les délégués. Pour certains d'entre eux, lucides ou désenchantés, c'est un dur réveil sur un leurre. Le charme est rompu. La Tunisie qu'ils découvrent est « régie par la loi de la jungle » ! (53). Beaucoup, cependant, s'entêtent à revendiquer une unité nationale basée sur la justice sociale et la démocratie et d'ont l'objectif est le développement global du pays. La vision des clivages sociaux est plus nette. Les participants se réfèrent plus explicitement et presque exclusivement aux luttes de la classe ouvrière et à ses martyrs. Les ennemis du pays, confondus avec ceux de l'UGTT, sont violemment dénoncés. Ce sont tous ceux qui, au nom de l'unité nationale, ont tiré profit et exploité de façon éhontée les classes laborieuses : les grands propriétaires terriens et les gros commerçants groupés dans les deux organisations nationales, l'UNA (l'Union Nationale des Agriculteurs) et l'UTICA, alliées au PSD.

Après le Conseil National, la situation se détériore. A Gafsa, une réunion syndicale est brisée. Les locaux des unions générales de Sidi Bou Zid, de Kairoun, de Sousse, de Tozeur sont saccagés. Des syndicalistes sont agressés ou traduits en justice. Le 22 janvier, la CA se réunit et retient le principe d'une grève générale. Les journées qui suivent sont marquées par la recrudescence de la violence. Toutes les tentatives de réconciliation entreprises par des personnalités tunisiennes ou étrangères échouent. Tunis et les grandes villes sont en ébullition. L'UGTT, titre *Ach-Chaab*, est immolée (54).

(53) *Ach-Chaab*, n° du 13/1/1977.

(54) *Ach-Chaab*, n° du 20/1/1978 et du 25/1/1978.

CONCLUSION

Pour les besoins de la présente étude nous avons multiplié les interrogations et orienté l'analyse dans différentes directions. Nous nous sommes efforcés, tout au long de ce travail, de ne pas nous limiter à l'analyse conceptuelle du discours, mais de saisir le jeu politique et social sous-jacent à l'activité discursive. Ce mouvement de va-et-vient entre le texte et le contexte traduit, certes, notre souci de mieux appréhender la réalité, mais il traduit également notre embarras méthodologique. Cela n'a pas manqué de se répercuter sur notre travail qui se présente non seulement comme une proposition d'une lecture possible du discours syndical et de la place qu'il occupe dans le champ politique et social de la Tunisie, mais aussi comme une recherche d'ordre méthodologique.

Notre approche, à la fois exposé des faits et analyse de discours, tend à mettre en évidence les échanges discursifs entre les partenaires sociaux, leurs rapprochements et leurs oppositions autour d'un terme du vocabulaire politique tunisien : l'unité nationale.

En Tunisie où la vie politique était monopolisée par un parti unique au pouvoir, le PSD, l'UGTT, parce qu'elle offrait un cadre légal de travail, était devenue, à partir du milieu des années 70, un pôle d'attraction pour tous les mécontents. Les luttes syndicales se transformaient en combats politiques. Grâce à ces multiples apports, l'UGTT, confinée jusque là dans une position d'auxiliaire du parti au pouvoir, commence à s'émanciper. Son discours se diversifie. Le vocabulaire s'enrichit. Les concepts se rapportant aux classes sociales et à leurs contradictions deviennent moins tabous et les positions se clarifient. Le consensus réalisé autour de l'unité nationale éclate. Celle-ci, d'abord abstraite et presque intemporelle, s'est progressivement chargée de sens à mesure que les tensions se multiplient et les clivages sociaux se dévoilent et s'affirment. Elle est devenue plus concrète et plus historique. Le discours syndical qui traduit cette volonté diffuse de différenciation se veut un discours de rechange. Mais l'UGTT pouvait-elle se libérer totalement des liens qui la rattachaient au parti au pouvoir ? Pouvait-elle être à la hauteur des espoirs soulevés à travers le pays ? Pouvait-elle produire un contre-discours ?

L'UGTT caractérisée par son pragmatisme et par la forte propension de ses dirigeants au pouvoir personnel et enfermée dans sa conception restrictive des classes sociales et de leurs luttes, n'avait pas de projet global de société. Elle ne pouvait guère prétendre à un rôle hégémonique dans le pays. Elle était un cadre de bouillonnement et d'effervescence. Son discours bien que mobilisateur était éparpillé et impuissant.

Dans une Tunisie où le pouvoir en place semble à la recherche d'un regain d'audience, les mécontents d'un discours et le pays tout entier de tuteurs, le discours syndical exprimant, plus que tout autre discours, les désarrois de la société et les revendications de changements et de vie meilleure, était resté un élan suspendu.

Hachimi KAROUI* et Mahdi MESSAOUDI*

(*) Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (TUNIS).